

La loi d'abolition du système prostitueur inclut les mesures suivantes : 1) la suppression de toutes les mesures répressives à l'encontre des victimes de la prostitution, 2) la mise en place de moyens de protection et d'accompagnement social, incluant l'accès à un logement et à un emploi.

**PROSTITUTION = VIOLENCE**  
**www.abolition2012.fr**

**Mobilisons-nous  
pour une loi  
d'abolition du  
système  
prostitueur !**

## **A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**

**La Collectif Abolition 2012 appelle  
à la manifestation à Paris**

**SAMEDI 23 NOVEMBRE  
14H30 PLACE DU 18 JUIN**

**(carrefour Rue de Rennes / Bd du Montparnasse  
Métro Montparnasse)**

Acte sexuel imposé par l'argent, la précarité et les inégalités, le système prostitueur constitue la dernière violence des hommes contre les femmes que la loi ne condamne pas. C'est pourquoi, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et quelques jours avant l'examen d'une proposition de loi abolitionniste à l'Assemblée nationale, les principales associations françaises de soutien aux personnes prostituées, de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se mobilisent pour l'adoption d'une loi globale abolitionniste engageant enfin la France auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur.

Le collectif Abolition 2012 est formé de 55 associations.

Retrouvez nos textes et nos actions sur le blog :

<http://abolition13avril.wordpress.com/>